

Fiche de données de sécurité

page: 1/16

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Rak® 3

Numéro d'enregistrement
phytopharmaceutiques:

9614P/B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, phéromone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANYAdresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Business Belux, Drève Richelle 161 E/F
1410 WATERLOO, BELGIUMTéléphone: +32 2 373 27 77
adresse E-Mail: product-safety-north@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum
+ 32 70 245 245
Numéro d'urgence international:
Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Corr./Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1B	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 3	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence:

SP 1

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

Conseil de Prudence (Prévention):

P280

Porter des gants et des vêtements de protection.

Conseils de prudence (Intervention):

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVAEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.
P361	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: (8E,10E)-dodéca-8,10-dienol

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire en ampoule multi-cellules, phéromone, Produit dégageant des vapeurs (VP)

contient: mélange, stabilisé, E8,E10-Dodecadienol, acétate de tétradécyle
225 mg

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

E8,E10-Dodecadienol TECH.

Teneur (W/W): 4,5 %

Numéro CAS: 33956-49-9

Numéro-CE: 251-761-2

Skin Corr./Irrit. 2

Skin Sens. 1

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 2

H315, H317, H411, H400

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisée, mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Collecter les diffuseurs/ampoules Contenir et collecter mécaniquement et éliminer en conformité avec la réglementation locale. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Le produit est combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Libération d'odeur: Séparer des produits sensibles aux odeurs.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver dans un endroit frais. Conserver à une température ne dépassant pas 5 °C.

Stabilité de stockage:

Eviter le stockage prolongé.

La stabilité au stockage dépend de la température ambiante et des conditions décrites.

Protéger des températures supérieures à : 5 °C

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

Diffusion au delà de la température indiquée lors d'un stockage prolongé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire non nécessaire

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:

liquide

Couleur:

incolore à jaunâtre

Odeur:

forte odeur typique

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

Valeur du pH:	env. 5 - 7 (eau, 20 °C) (solution saturée)	
Point de fusion:	env. 20 - 25 °C Données se rapportant au(x) composant(s) principal(aux)	
Point d'ébullition:	env. 149 °C Données se rapportant au(x) composant(s) principal(aux)	
Point d'éclair:	138 °C Données se rapportant au(x) composant(s) principal(aux)	
Vitesse d'évaporation:	non applicable	
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
<i>Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.</i>		
<i>Température d'auto-inflammation:</i>	255 °C	(Directive 92/69/CEE, A.15)

Pression de vapeur:	env. 0,00033 mbar (20 °C) Données se rapportant au(x) composant(s) principal(aux)	
Densité:	env. 0,87 g/cm ³ (20 °C)	
densité de vapeur relative (air):	non applicable	
Solubilité dans l'eau:	Les données se rapportent à la matière active. 21,2 mg/l (20 °C)	(Ligne directrice 105 de l'OCDE)
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable	
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.	
Viscosité dynamique:	18,5 mPa.s (20 °C)	
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive	
Propriétés comburantes:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant	

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

9.2. Autres informations

Autres informations:

Le produit se compose d'un mélange de phéromones conditionné dans un distributeur. Les informations données s'appliquent, sauf mention contraire, au contenu du distributeur à phéromones.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

oxydants puissants, bases fortes, acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Données expérimentales/calculées:

CL50 rat (par inhalation): > 5,26 mg/l 4 h

Aucune mortalité n'a été constatée. Test d'un mélange poussière-aérosol.

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Irritant par contact avec la peau Non-irritant pour les yeux.

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: Irritant.

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Données expérimentales/calculées:

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: moyennement irritant

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Possible sensibilisation de la peau après contact.

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Pas de données requises sur les phéromones de lépidoptères à chaîne droite (PCLD) (Straight Chained Lepidopteran Pheromones SCLP) selon les recommandations de l'OCDE [OCDE Série sur les pesticides, N°12 - Lignes directrices sur les exigences pour l'enregistrement des phéromones et

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

autres sémiachimiques utilisés dans la lutte contre les parasites arthropodes, 26 février 2002
(ENV/JM/MONO (2001)12)]

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Pas de données requises sur les phéromones de lépidoptères à chaîne droite (PCLD) (Straight Chained Lepidopteran Pheromones SCLP) selon les recommandations de l'OCDE [OCDE Série sur les pesticides, N°12 - Lignes directrices sur les exigences pour l'enregistrement des phéromones et autres sémiachimiques utilisés dans la lutte contre les parasites arthropodes, 26 février 2002 (ENV/JM/MONO (2001)12)]

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Pas de données requises sur les phéromones de lépidoptères à chaîne droite (PCLD) (Straight Chained Lepidopteran Pheromones SCLP) selon les recommandations de l'OCDE [OCDE Série sur les pesticides, N°12 - Lignes directrices sur les exigences pour l'enregistrement des phéromones et autres sémiachimiques utilisés dans la lutte contre les parasites arthropodes, 26 février 2002 (ENV/JM/MONO (2001)12)]

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Pas de données requises sur les phéromones de lépidoptères à chaîne droite (PCLD) (Straight Chained Lepidopteran Pheromones SCLP) selon les recommandations de l'OCDE [OCDE Série sur les pesticides, N°12 - Lignes directrices sur les exigences pour l'enregistrement des phéromones et autres sémiachimiques utilisés dans la lutte contre les parasites arthropodes, 26 février 2002 (ENV/JM/MONO (2001)12)]

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Pas de données requises sur les phéromones de lépidoptères à chaîne droite (PCLD) (Straight Chained Lepidopteran Pheromones SCLP) selon les recommandations de l'OCDE [OCDE Série sur les pesticides, N°12 - Lignes directrices sur les exigences pour l'enregistrement des phéromones et autres sémiachimiques utilisés dans la lutte contre les parasites arthropodes, 26 février 2002 (ENV/JM/MONO (2001)12)]

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 120 mg/l, Oncorhynchus mykiss

CL50 (96 h) > 0,685 - < 1,22 mg/l, Brachydanio rerio

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,7 mg/l, Daphnia magna

Données relatives à : E8,E10-Dodecadienol TECH.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 0,148 mg/l, Selenastrum capricornutum

NOEC 0,056 mg/l, Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Peut être éliminé mécaniquement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Pas de données requises sur les phéromones de lépidoptères à chaîne droite (PCLD) (Straight Chained Lepidopteran Pheromones SCLP) selon les recommandations de l'OCDE [OCDE Série sur les pesticides, N°12 - Lignes directrices sur les exigences pour l'enregistrement des phéromones et autres sémiochimiques utilisés dans la lutte contre les parasites arthropodes, 26 février 2002 (ENV/JM/MONO (2001)12)]

12.4. Mobilité dans le sol

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:
Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

RID

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour	Pas applicable

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations	
UN number or ID number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental	Not applicable

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

l'environnement: Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	hazards: Special precautions for user	None known
---	-------------	--	------------

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations	
UN number or ID number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental hazards:	Not applicable
Special precautions for user	None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 26.04.2022

Version: 7.0

Date de la version précédente: 04.06.2021

Version précédente: 6.1

Date / Première version: 31.01.2008

Produit: **Rak® 3**

(ID Nr. 30059152/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 14.07.2022

effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.